



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 63
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 23 juin 2021
Date de publication : 07 juillet 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 68/21

Objet

Acquisition de l'aire de
covoiturage de Choisey

Secrétaire de séance

Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE

Rapporteur :

Grégory SOLDAVINI

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, M. Berthaud, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L. Croiserat, J.P. Cuiet, J.M. Daubigny, F. David, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, A. Pernoux, L. Rabbe, J.M. Rebillard, C. Riotte, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J.M. Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

A. Callegher à C. Monneret, I. Delaine à C. Bourgeois-République, A. Douzenel à M. Mbitel, F. Dray à M. Mirat, D. Germond à J.B. Gagnoux, I. Girod à P. Antoine, J. Gruet à J.P. Cuiet, A. Hamdaoui à A. Borneck, P. Jaboviste à M. Berthaud, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, C. Nonnotte-Bouton à J.P. Fichère, J. Péchinot à S. Champanhet, F. Rigaud à J.M. Daubigny.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, J.L. Bonin, G. Ginét, M. Henry, C. Jeanneaux, J. Lagnien, E. Pauvret, H. Prat.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a aménagé en 2018 une aire de covoiturage à la sortie de la gare de péage de Choisey, sur la Commune de Choisey. Ces terrains appartenant à l'Etat sont classés dans le Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC), gérés par la société APPR.

Pour réaliser ces travaux, la société APPR et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont signé une convention prévoyant entre autres une autorisation d'occupation temporaire pour ces terrains avec à terme une cession à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole après délimitation et déclassement du DPAC. L'arrêt de bus aménagé reste dans le Domaine Public Autoroutier Concédé.

APPR ayant réalisé cette démarche, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole peut désormais acquérir, comme convenu dans la convention signée le 06 février 2018, la parcelle cadastrée section ZP n° 161 d'une superficie de 34a 67ca correspondant à l'aire de covoiturage (le parking et les équipements).

Les parties se sont entendues sur un prix de vente de 10 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition à APPR de la parcelle cadastrée section ZP n° 161 située à Choisey d'une superficie de 34a 67ca,
- **PRÉCISE** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 10 000 euros,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

Fait à Dole,
Le 29 juin 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Etude LEGATIS Notaires – 34 Avenue Northwich, 39100 Dole
- APPR – 36 rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Appolinaire

